



## MEP Place Roland-Béguelin

**Soirée participative – 5 février 2020**



UETP, Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

# Déroulement de la soirée

Temps  
approximatif

- 1. Mot de bienvenue**, Ernest Borruat, conseiller communal UETP 19h
- 2. Point de vue des pétitionnaires**, par Emmanuel Martinoli 19h05
- 3. Introduction**, Hubert Jaquier, chef du Service UETP et Nathalie Luyet, architecte-urbaniste (modératrice) 19h15
- 4. Analyse approfondie des arbres existants**, M. Leuba, Arbrexpert 19h40
- 5. Etat actuel des réseaux souterrains**, Damien Morand, Sabert 20h
- 6. Présentation du projet lauréat et de variantes**, Ariane Delemer et Pascal Heyraud, bureau Heyraud, Damien Morand, Sabert 20h10
- 7. Discussion sur les variantes sur la base de tableaux d'évaluation**, Nathalie Luyet, architecte-urbaniste 20h30
- 8. Conclusion**, Nathalie Luyet, architecte-urbaniste et UETP 21h30

Temps réservé pour les questions et remarques du public après chaque présentation

# **1. Mot de bienvenue**

Par Ernest Borruat, conseiller communal UETP

# Mot de bienvenue

- Le Conseil communal est très sensible à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation de la nature en ville
- Dans le cadre du concours, le Conseil communal n'a pas donné de consignes sur le maintien ou la suppression des arbres
- Maintien des arbres souhaité par la pétition rend le projet plus complexe avec des contraintes importantes pour l'assainissement et le remplacement des infrastructures souterraines
- Mais le Conseil communal est ouvert à la discussion !
- Une large démarche participative est mise en place avec la Commission de construction et Vieille Ville, les autres commissions communales, les milieux intéressés et toute la population pour la suite du projet
- **But de la séance : ouvrir la discussion afin de définir les bases du futur concept d'aménagement et de végétalisation de la place**

## **2. Point de vue des pétitionnaires**

Par Emmanuel Martionli

### **3. Introduction**

Explication du cadre de la séance et de son déroulement, rappel du contexte des MEP, étape actuelle et suite du processus

Par H. Jaquier, chef du Service UETP

Rappel des règles du jeu de la concertation

Par N. Luyet, architecte-urbaniste, modératrice de la soirée

# Introduction – H. Jaquier

## Rappel des démarches des MEP

- Premier **atelier participatif** le 27 février 2018
- Demande de crédit de 190'000.- frs accepté par le Conseil de Ville le 25 juin 2018 sans consigne sur les arbres
- Elaboration du programme et du règlement
- Appel d'offres : sélection de 5 groupements de bureaux
- Dialogue avec un collège d'experts avec une majorité de professionnels
- 1er rendu avec deuxième **atelier participatif** le 21 mars 2019 – recommandations aux bureaux avec avis des citoyens
- 2e rendu et désignation d'un lauréat par le collège d'experts
- Présentation du lauréat et vernissage de l'exposition le 9 septembre 2019

**NB Aucune décision du Conseil communal sur le projet détaillé à réaliser**

# Enjeux du projet

## **Réaménager un espace public majeur au cœur de la Vieille Ville**

- Place Roland-Béguelin : lieu emblématique de rencontre et de détente qui favorise la mixité sociale et intergénérationnelle
- Principaux problèmes actuels :
  - Etat des revêtements de sol (surfaces et niveaux)
  - Etat des infrastructures souterraines
  - Usages mal définis, manque de bancs, tables, jeux, etc.
  - Stationnement « sauvage »

# Objets et périmètres

## Objets

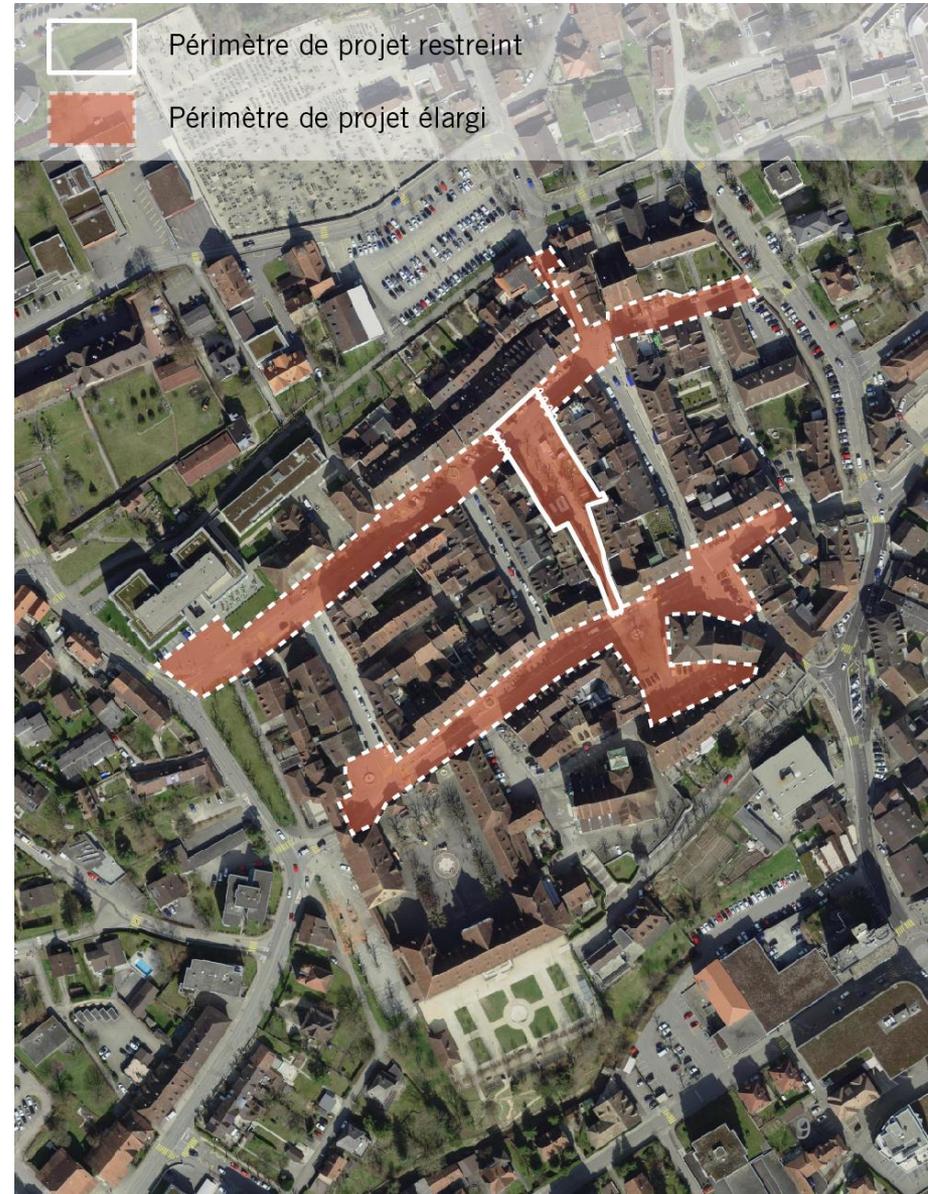
- Projet de réaménagement de l'espace public de la Place Roland-Béguelin et de la rue du Marché
- Projet de zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville

## Périmètres

- Périmètre de projet restreint
- Périmètre de projet élargi

**CE SOIR :**

**Place Roland-Béguelin**



# Programme des MEP

## 1. Espace public

- Espace convivial dans l'esprit de la Vieille Ville, favorisant la rencontre et la détente (bancs, tables, jeux, etc.)
- Espace favorisant les interactions avec les rez-de-chaussée tout en permettant les usages non commerciaux sur la place
- Arborisation et/ou végétalisation de la place notamment
- Appropriation de l'espace par les piétons (aisance des déplacements, pluralité des usages de la place, choix et qualité de matériaux, ambiance nocturne et sonore, harmonisation du mobilier des terrasses)

## 2. Mobilité et transports

- Mise en place d'une zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville

## 3. Activités existantes

- Terrasses : maintien et harmonisation
- Manifestations, foires, marchés : maintien avec emplacements à clarifier

## 4. Réseaux techniques

- Assainissement et renouvellement des infrastructures souterraines

# Critères d'appréciation

Qualité du projet par rapport au programme, mais également :

Aspects techniques et économiques

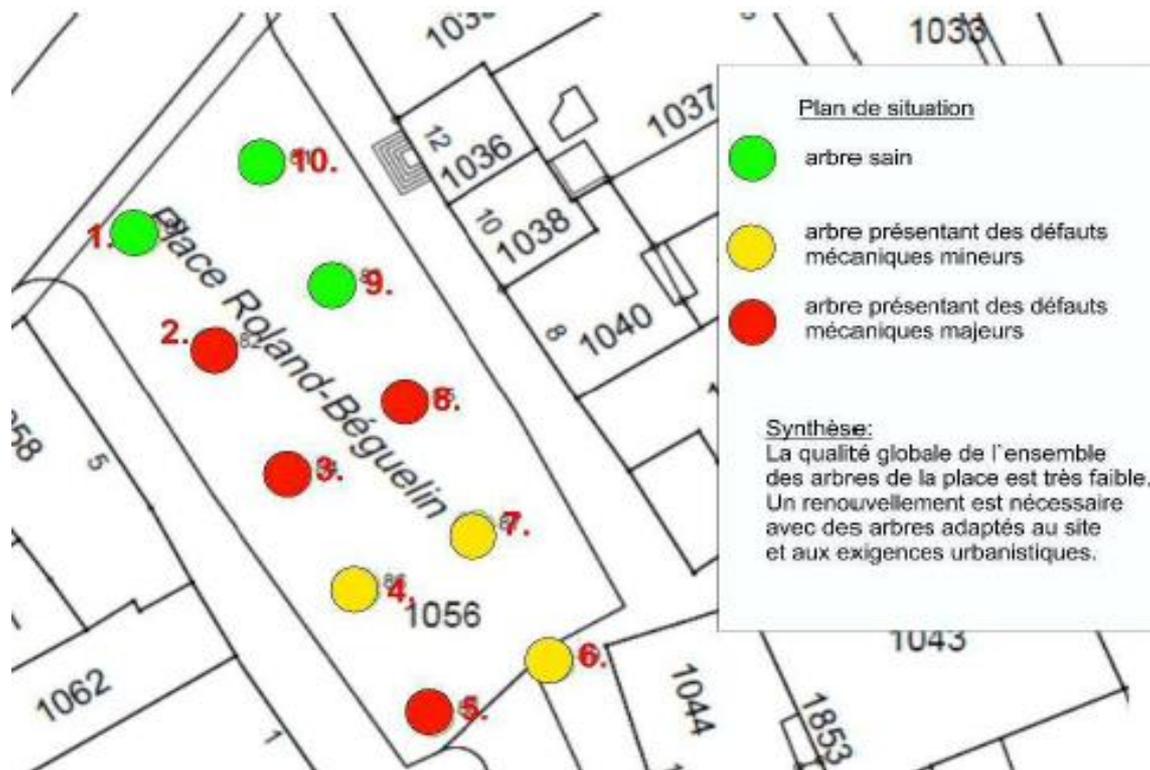
- Faisabilité technique et financière
- Prise en compte des contraintes d'exploitation et d'entretien
- Valorisation de la durabilité et de l'économie des moyens

# Projet lauréat « Une place qui vit » : mesures étudiées depuis septembre 2019

- Dans message pour la demande de crédit en juin 2018 : « avant-projet devra contenir des propositions concrètes en lien avec l'arborisation existante et future, et avec les possibilités de végétalisation en général »
  - Choix en termes de végétalisation pas encore déterminés
- Suite au rendu des projets et aux recommandations du collège d'experts, pas encore de décision sur le contenu détaillé du projet
  - Point à rediscuter : fait d'avoir qu'un arbre, grandeur limitée au départ
  - Réflexions à développer - solutions temporaires ou complémentaires pour renforcer la présence végétale
- Dès juillet 2019, demande au lauréat de compléter l'aspect végétal et de revoir le projet en conservant tout ou partie des arbres existants, suivie de plusieurs séances techniques à ce sujet

# Analyse de base concernant l'état des arbres

- Santé des arbres : analyse externe neutre avant le concours, mais trop axée sur le critère mécanique ...



- Mandat au bureau spécialisé Woodtli et Leuba SA pour préciser l'état des arbres en tenant compte de tous les aspects

# A propos des résultats des MEP et des arbres

- A noter que les arbres n'étaient pas conservés dans les projets reçus - sauf 2 arbres par un bureau - mais que des remplacements partiels étaient prévus
- Contraintes prises en compte par les équipes participantes : réseaux souterrains, polyvalence, surcoûts, etc.

# Suite du processus

## Calendrier provisoire de la démarche participative et du projet

- Soirée publique du 5 février 2020 : 1<sup>ère</sup> étape !
- Approfondissement d'une ou plusieurs variantes sur la base des discussions de la soirée
- Avril 2020 :
  - 2<sup>e</sup> séance publique avec discussion sur la zone de rencontre -> **8 avril**
  - Lancement d'une consultation publique par le Conseil communal
- Mai : bilan de la consultation publique
- Mai - Juin : adaptation de la proposition retenue
- Juin (si possible) : demande de crédit d'études au Conseil de Ville
- Début 2021 : demande d'un crédit de construction
- Puis travaux durant 1 an environ (2021-2022)

# Rôles de chacun – N. Luyet

Dans une démarche participative, les acteurs ont chacun un rôle spécifique :

- Les **habitants et acteurs** d'un quartier détiennent **l'expertise d'usage**
- Les **mandataires** détiennent **l'expertise technique**
- Les **autorités** se sont vu confier la tâche de **décider**

Ces rôles doivent être reconnus et respectés par tous les acteurs d'un projet afin d'en garantir une **co-construction** réaliste et pragmatique

# Règles de concertation

## Démarche participative – règles du jeu

- La concertation doit être aussi large que possible
- La transparence est indispensable
- Débattre du diagnostic avant de débattre des solutions
- La controverse fait partie du jeu, la courtoisie aussi
- L'écoute et le respect d'autrui sont indispensables
- L'engagement de chacun est souhaité – courroie de liaison avec partis politiques, associations, etc.
- Motivation des choix réalisés par tous les acteurs

## 4. Analyse approfondie des arbres existants

Présentation des méthodes d'investigation  
et des résultats d'analyses

Par Arbrexpert, M. Thibaut Leuba

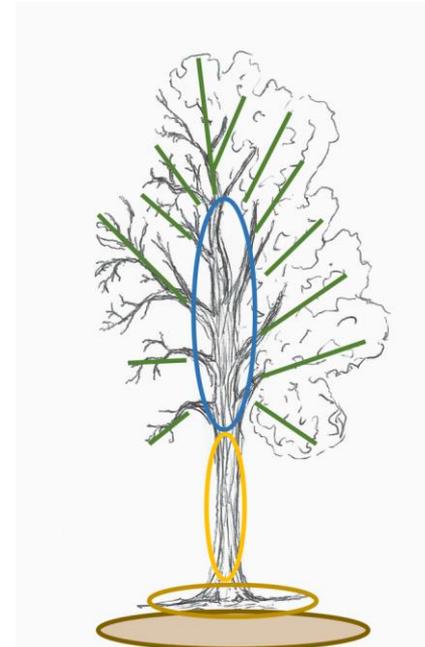
Rue du Village 21A  
1124 Gollion  
[www.arbexperts.ch](http://www.arbexperts.ch)



# Méthode VTA (Visual Tree Assessment):

## L'inspection visuelle de l'arbre, selon Prof. Dr. Claus Mattheck

Observer les signes et symptômes que présente l'arbre.



# PICUS SonicTomograph 3 - La tomographie sonore

## Technologie de diagnostic d'état sanitaire la moins invasive

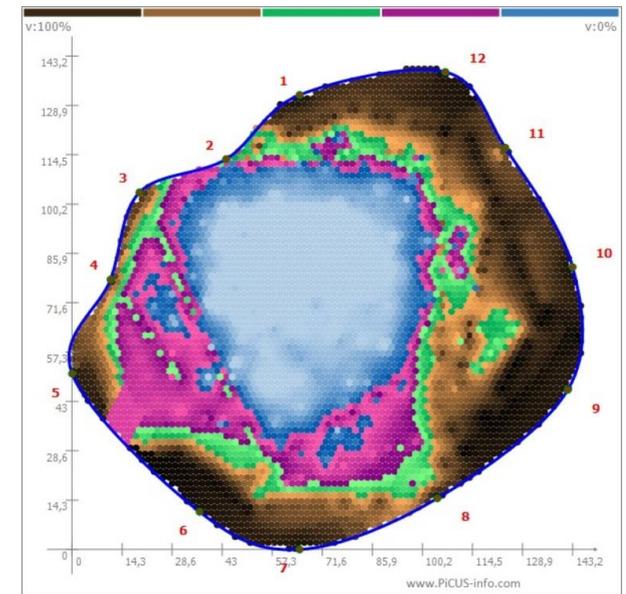
Les couleurs et leur signification

Noir-brun : vitesse élevée de propagation : bois sain.

Vert : vitesse moyenne : entre le bois sain et légèrement altéré.

Violet : vitesse réduite : bois légèrement altéré.

Bleu-blanc : bois altéré ou cavité.



L'interprétation du graphique résultant de la tomographie sonore est complexe et requiert de bonnes connaissances de l'arbre et de son moyen de développement.

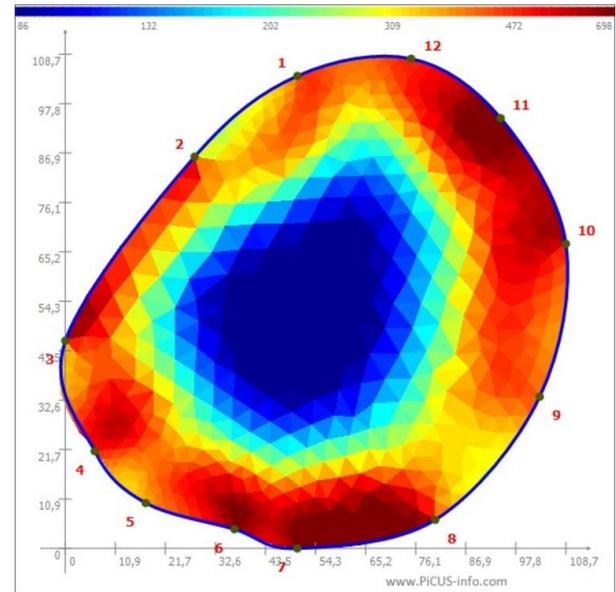
# PICUS TreeTronic 3 – La tomographie électrique

Les couleurs et leur signification

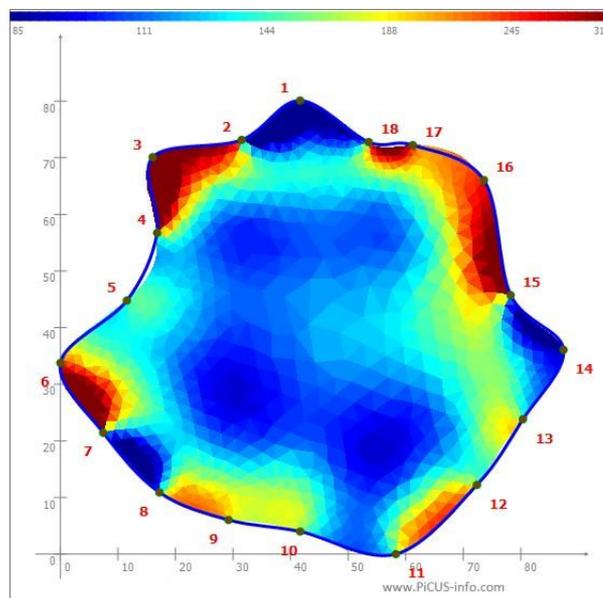
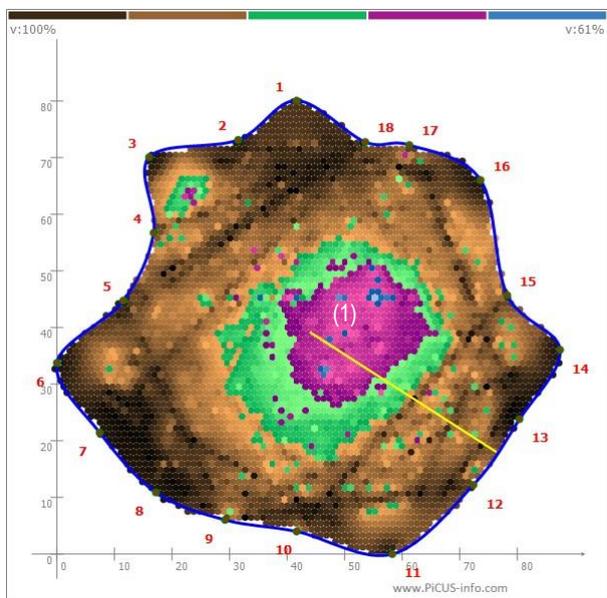
Rouge-jaune : bois sec

Vert : moyennement humide

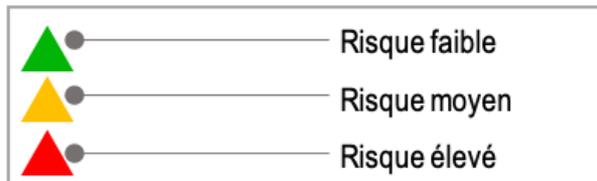
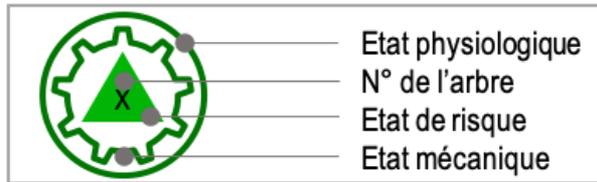
Bleu : bois humide



## Exemple du tilleul, arbre numéro 87 Sujet atteint par le champignon *Armillaria*



# Méthode DIA (Diagnostic Intégré de l'Arbre): Synthèse de l'ensemble des observations



Arbrexperts - Tous droits réservés



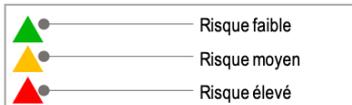
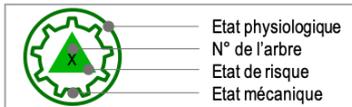
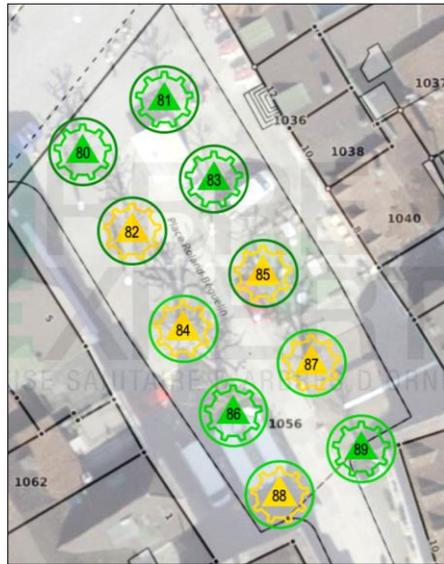
# Etat des arbres résumé

Liste des arbres, numérotation selon plan annexé

Version synthétisée

Place Roland Béguélin, 2800 Delémont

Relevé de janvier 2020



N°	NOM COMMUN	Circ. à 1.5 m du sol en cm	Observations	ETAT PHYSIOLOGIQUE					ETAT MECANIQUE					RISQUE			Préconisations	
				1. Excellent	2. Bon	3. Moyen	4. Mauvais	5. Très mauvais	1. Excellent	2. Bon	3. Moyen	4. Mauvais	5. Très mauvais	Faible	Moyen	Elevé		
80	Tilleul à petites feuilles	110	Bonne structure	x						x					x			Maintien de la taille actuelle ou semi-libre
81	Tilleul à petites feuilles	90	Bonne structure	x						x					x			Maintien de la taille actuelle ou semi-libre
82	Tilleul à petites feuilles	105	Large blessure au tronc, incliné	x							x					x		Jeune arbre, peu d'avenir, abattage à court terme
83	Tilleul à petites feuilles	75	Récente blessure au tronc suite à un choc	x						x					x			Maintien de la taille actuelle ou semi-libre
84	Tilleul commun	210	Forte inclinaison, foyers de pourriture dans la couronne, mauvaise insertion, exsudation de bactérie		x						x					x		Arbre majeur, valeur, état à contrôler, abattage au moyen terme
85	Tilleul à petites feuilles	90	Jeune sujet, forte inclinaison fragilisant l'ancrage	x							x					x		Jeune arbre, peu d'avenir, abattage à court terme
86	Tilleul commun	215	Blessures au tronc ayant été recouvertes, déchirures sur la partie inférieure des branches basses		x						x				x			Maintien de la taille actuelle
87	Tilleul commun	210	Anciennes fructifications au collet type amillaire, tomographie confirmant la colonisation		x							x				x		Abattage à court terme
88	Tilleul commun	190	Large et longue blessure sur le tronc, foyers de pourriture le long des charpentières		x							x				x		Abattage au moyen terme
89	Tilleul commun	105	Nombreuse coupes au tronc, espace très restreint		x						x				x			Maintien de la taille actuelle ou semi-libre

## **5. Rappel de l'état actuel de la place**

Par les bureaux Sabert et Heyraud

# La Vieille Ville de Delémont



# La Place Roland-Béguelin





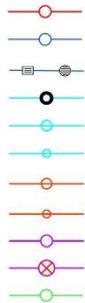


# Réseaux souterrains

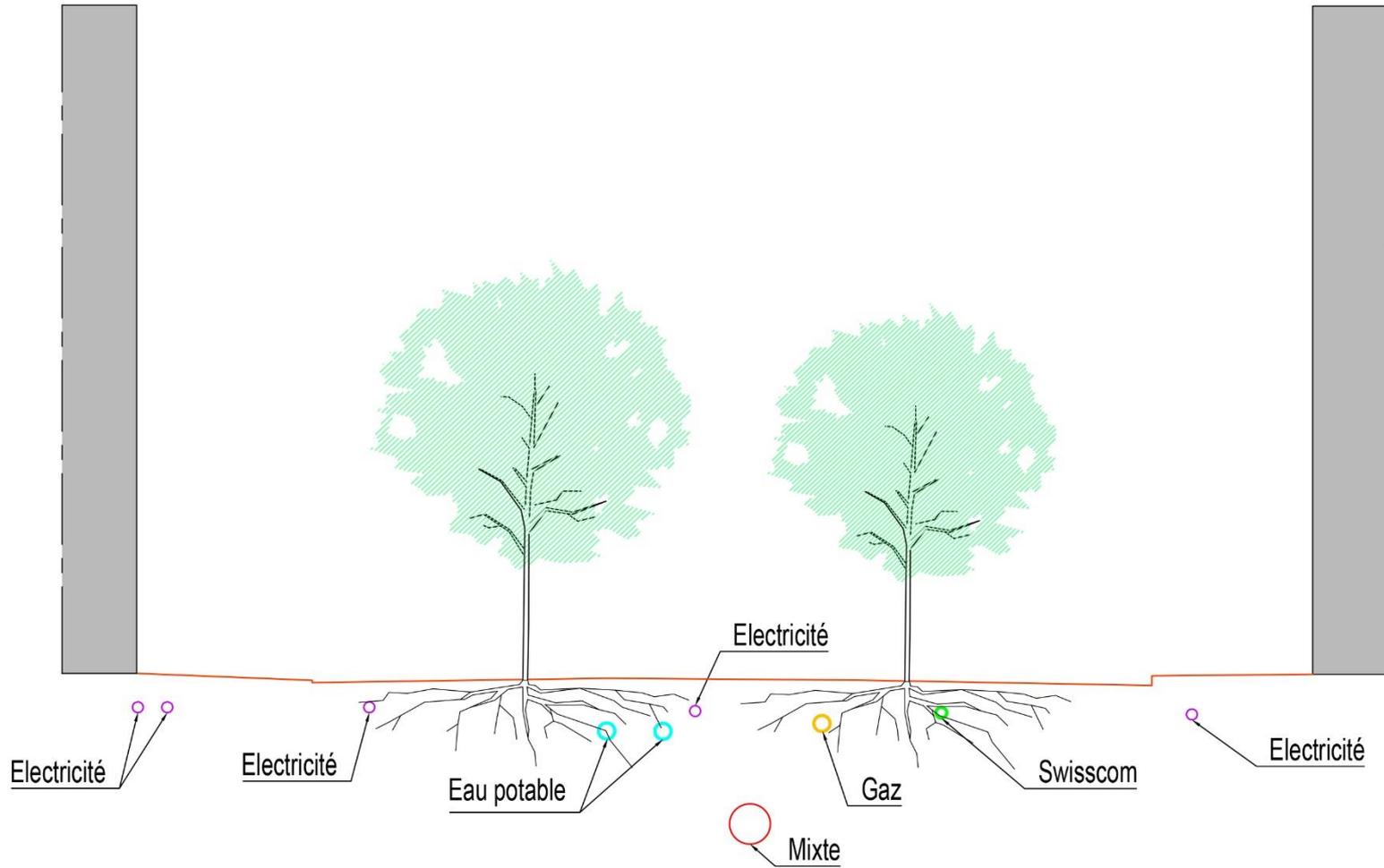
## LEGENDE

Collecteur/ch. EU  
Collecteur/ch. EC  
Grille  
ESP / Borne hydrant  
ESP / Vanne réseau  
ESP / Vanne privé  
Gaz / Vanne réseau  
Gaz / Vanne privé  
Electricité/ch.  
Candélabre  
Swisscom/ch.

Existant



# Réseaux souterrains



# Diagnostic des services concernés

## LEGENDE

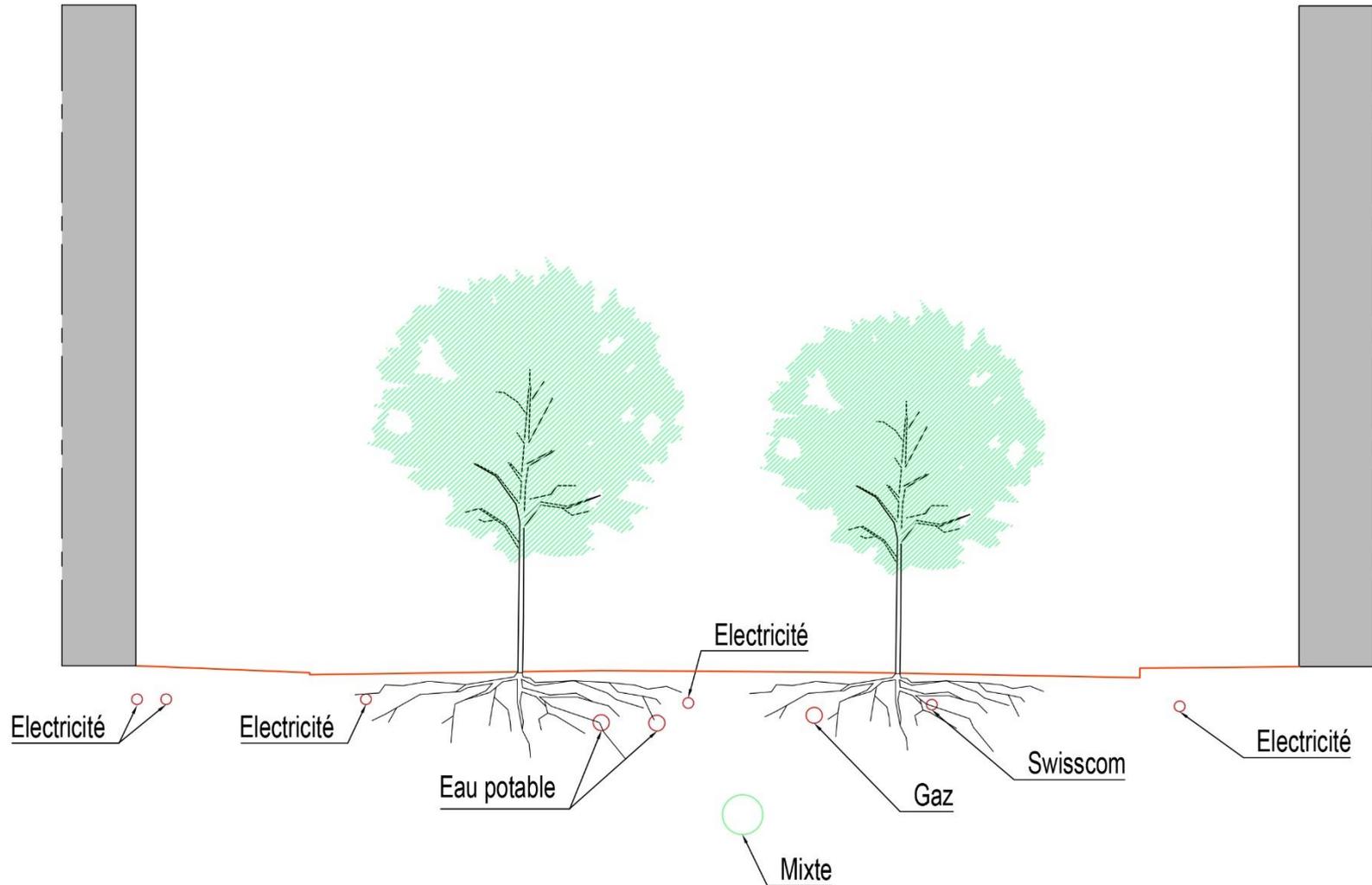
réseau à renouveler  
réseau à conserver



# Diagnostic des services concernés

## LEGENDE

réseau à renouveler  
réseau à conserver



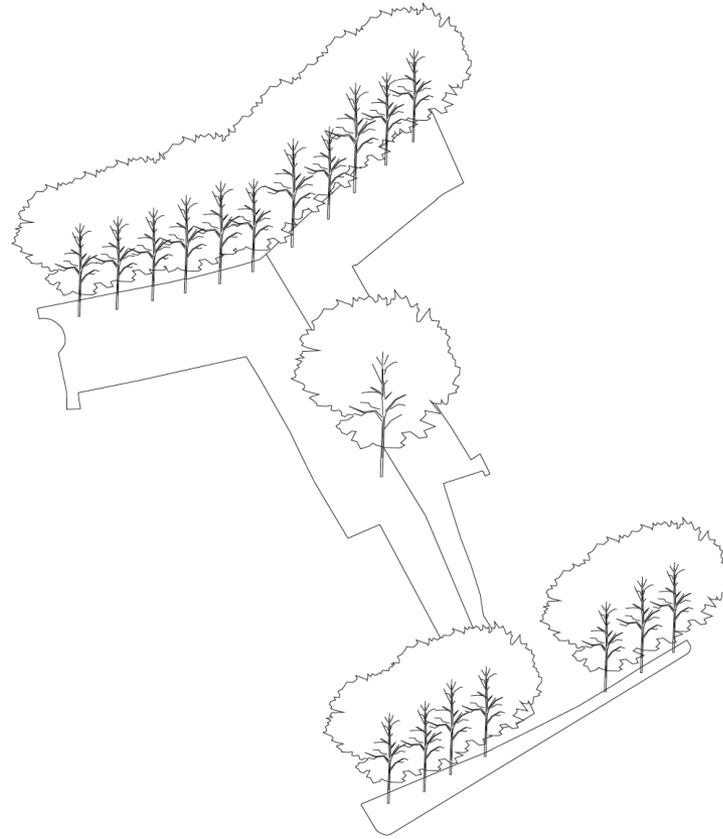
## **6. Bref rappel du projet lauréat et présentation de variantes**

Par le bureau Heyraud

# 6.1 Le projet lauréat

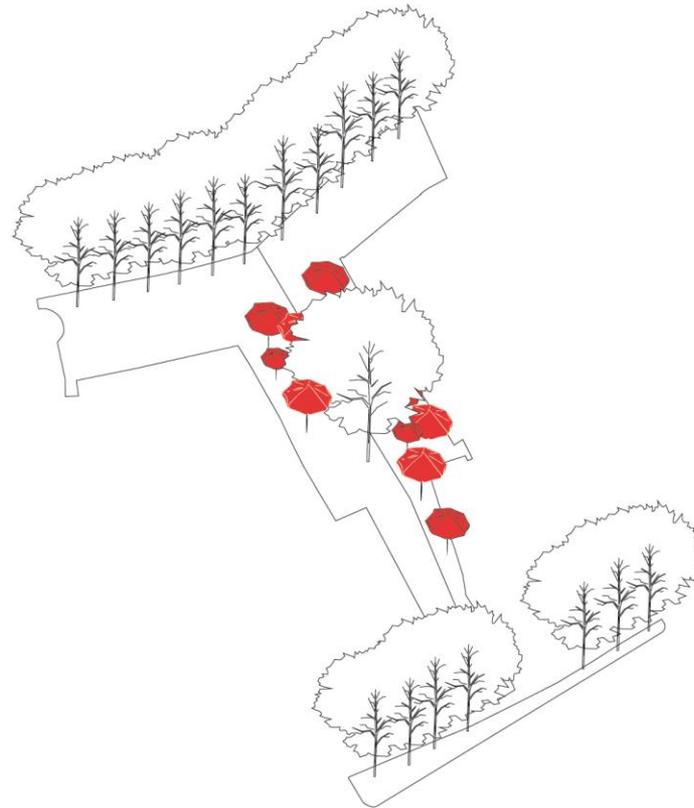
Une place qui vit

# La scène

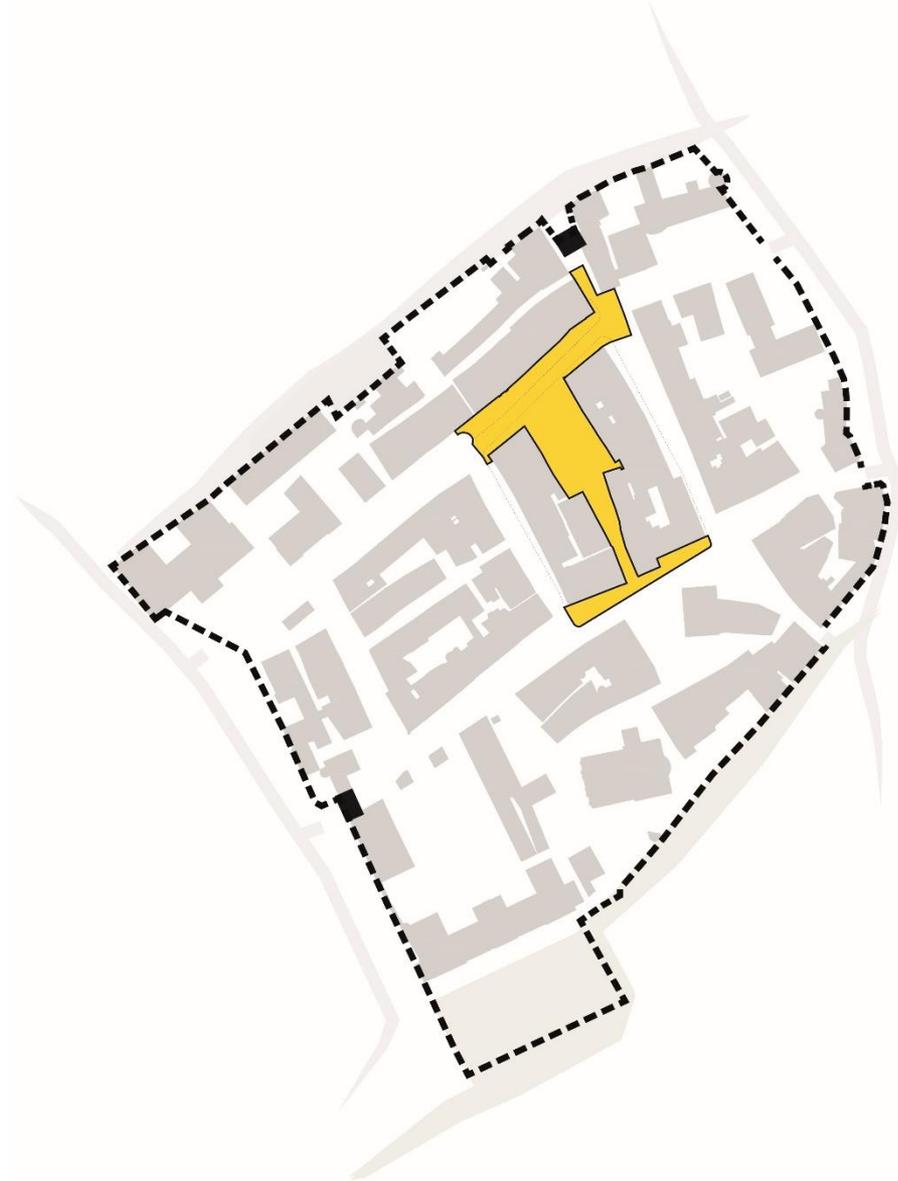


# Un décor à concevoir en concertation

avec tous les milieux concernés  
dans le cadre d'une démarche participative



# Périmètre restreint d'intervention



# Des continuités retrouvées



# Amélioration des interactions avec les rez-de-chaussée

en permettant l'épanouissement d'usages non-commerciaux sur la place



# Un lieu particulier

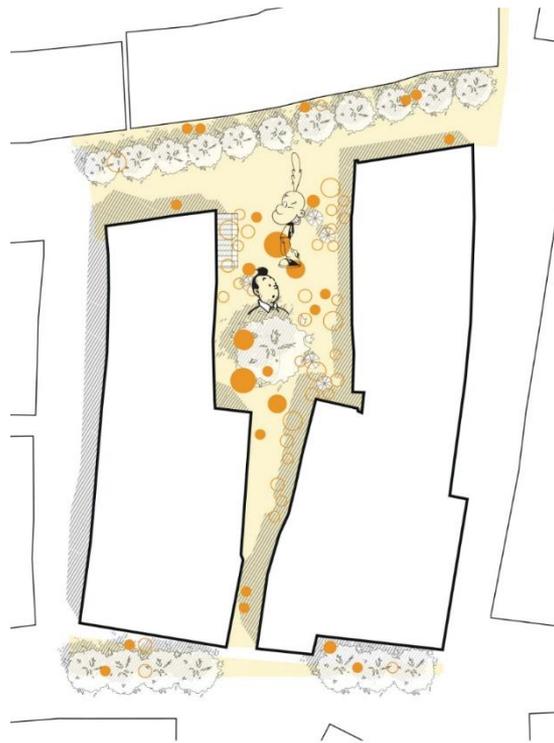


# Arborisation et végétalisation de la Place et de la Vieille Ville

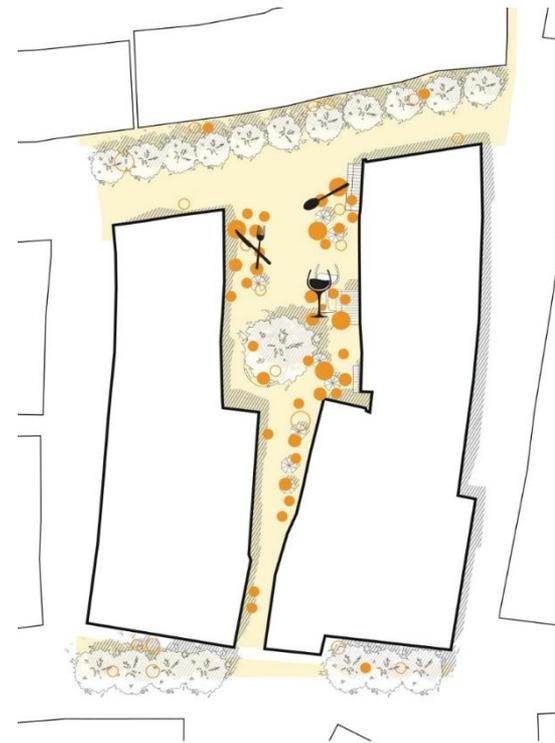


# Appropriation de l'espace par les piétons

aisance des déplacements, pluralité des usages de la place



17 juin 2023, 10h00



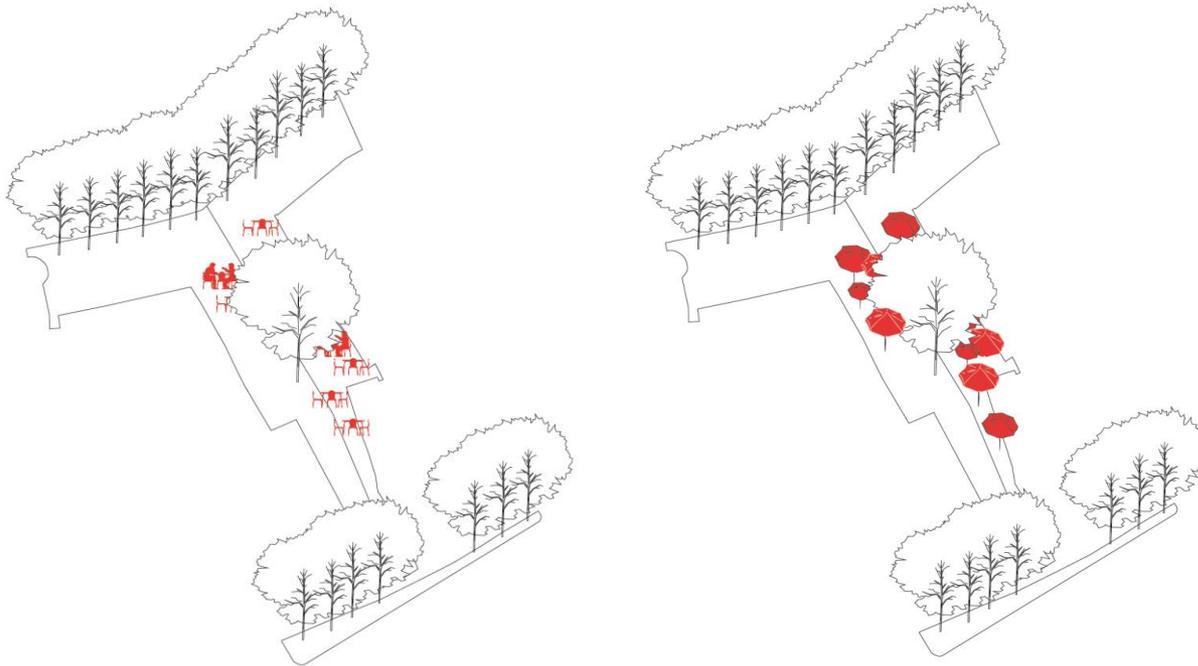
20 juillet 2025, 12h37

# Choix et qualité de matériaux



# Activités existantes

Terrasses : maintien et harmonisation



# Développement d'un espace convivial

dans l'esprit de la Vieille Ville, favorisant la rencontre et la détente



## 6.2 Evolution du projet

Variantes visant à assurer un patrimoine végétal de qualité pour la Place Roland-Béguelin

## Objectifs et critères de choix de végétalisation

- qualité de la végétation à court et à moyen terme
- place de la végétation dans la Vieille Ville et dans la Place Roland-Béguelin
- corrélation entre le gabarit des arbres et l'espace de la Place Roland-Béguelin
- patrimoine végétal pour les générations suivantes et présence végétale continue
- conservation de tout ou partie des arbres existants le plus longtemps possible tout en mettant en œuvre la réfection des réseaux et le réaménagement de la place

# Corrélation entre le gabarit des arbres et l'espace de la Place Roland-Béguelin



Gabarit des arbres existants (taille architecturée)

# Corrélation entre le gabarit des arbres et l'espace de la Place Roland-Béguelin



Gabarit de l'arbre proposé (projet lauréat – port semi-libre)

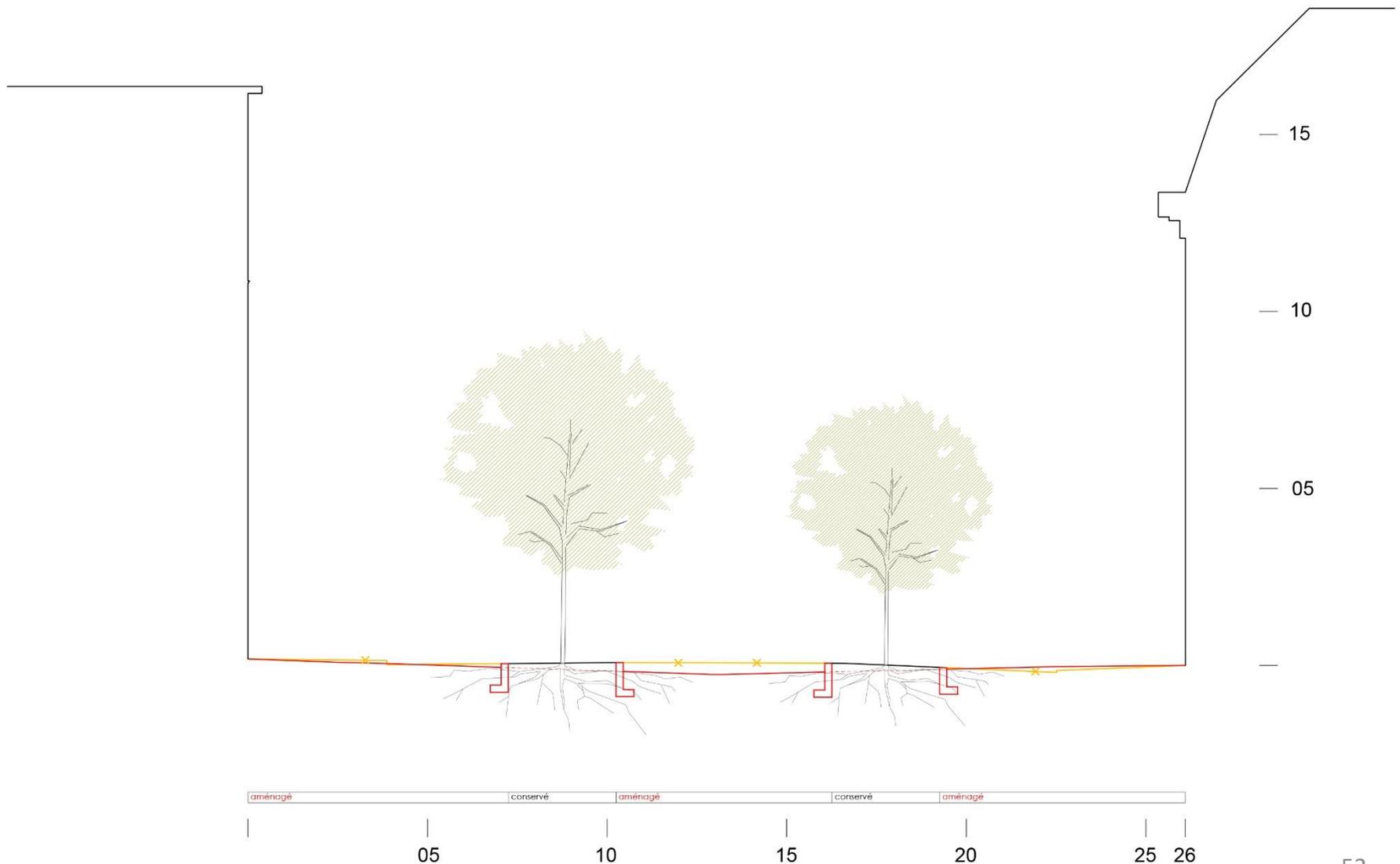
# Corrélation entre le gabarit des arbres et l'espace de la Place Roland-Béguelin



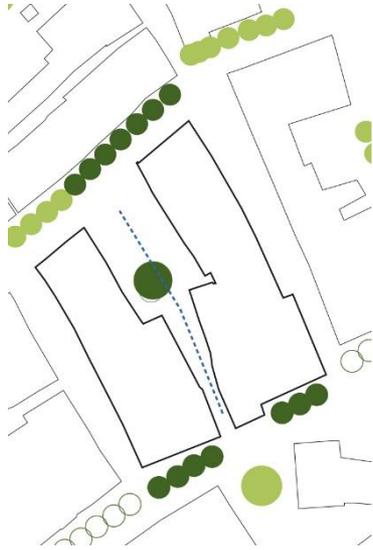
Gabarit des arbres proposés (variantes – port semi-libre)

# Conservation d'une partie des arbres existants

le plus longtemps possible tout en mettant en œuvre le réaménagement

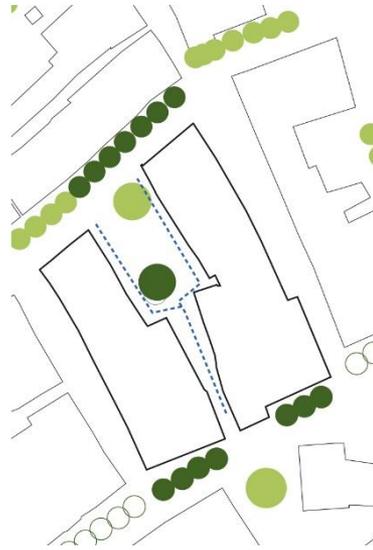


# Variantes étudiées



Projet lauréat

**Un grand arbre**



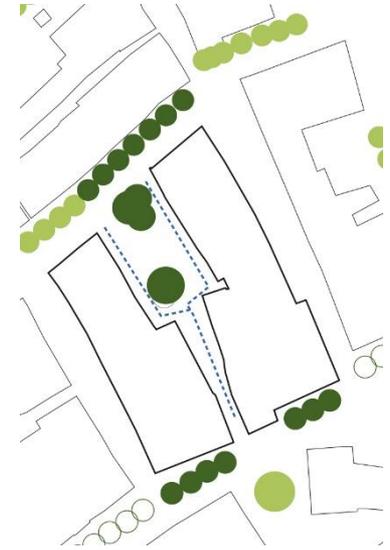
Variante 1

**Deux grands arbres, dont un déjà existant**



Variante 2

**Remplacement progressif des dix arbres existants, en les laissant le plus longtemps possible, avec remplacement par huit arbres selon la configuration actuelle**



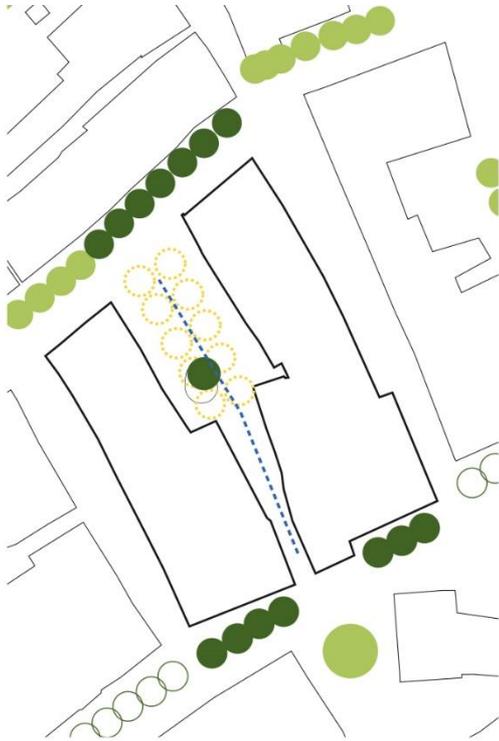
Variante 3

**Un grand arbre au sud, et un groupe d'arbres au nord**

## 6.3 Faisabilité et contraintes techniques de réalisation

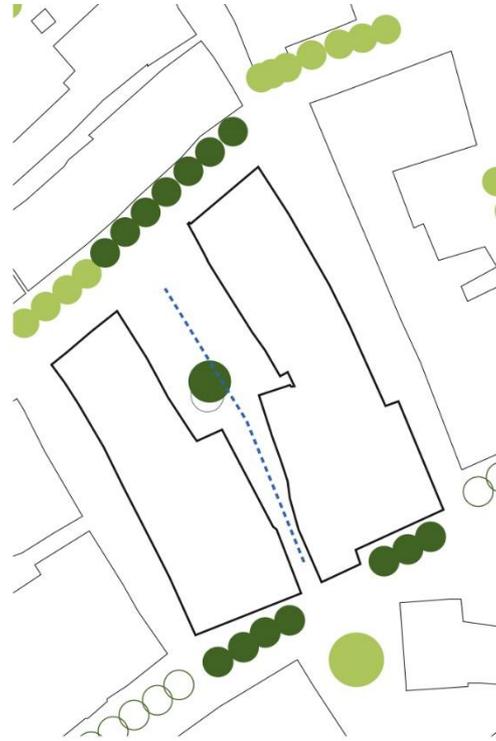
- Conservation des arbres existants et plantation
- Aménagement d'une surface plane
- Réfection des réseaux souterrains
- Accessibilité des véhicules d'urgence

# Projet lauréat



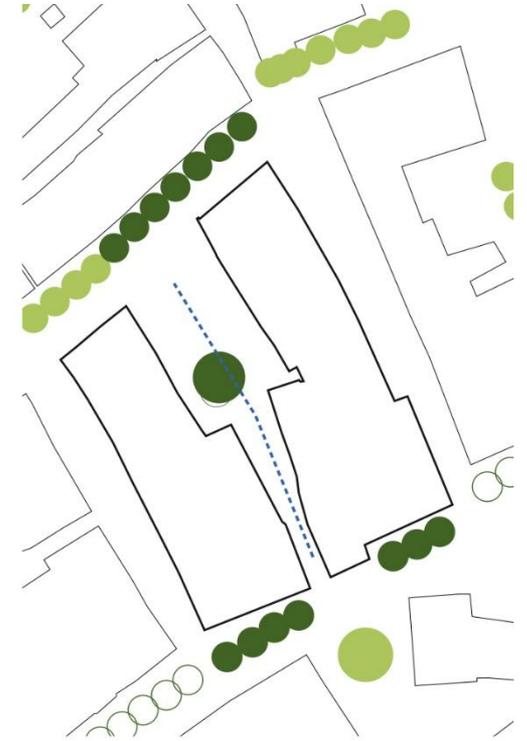
- arbres existants
- arbres plantés (+15)
- arbres abattus (-10)
- - nouveaux services

temps 1



- arbres existants
- arbres plantés au temps 1 (15)

temps 2



- arbres existants
- arbres plantés au temps 1 (15)

temps 3



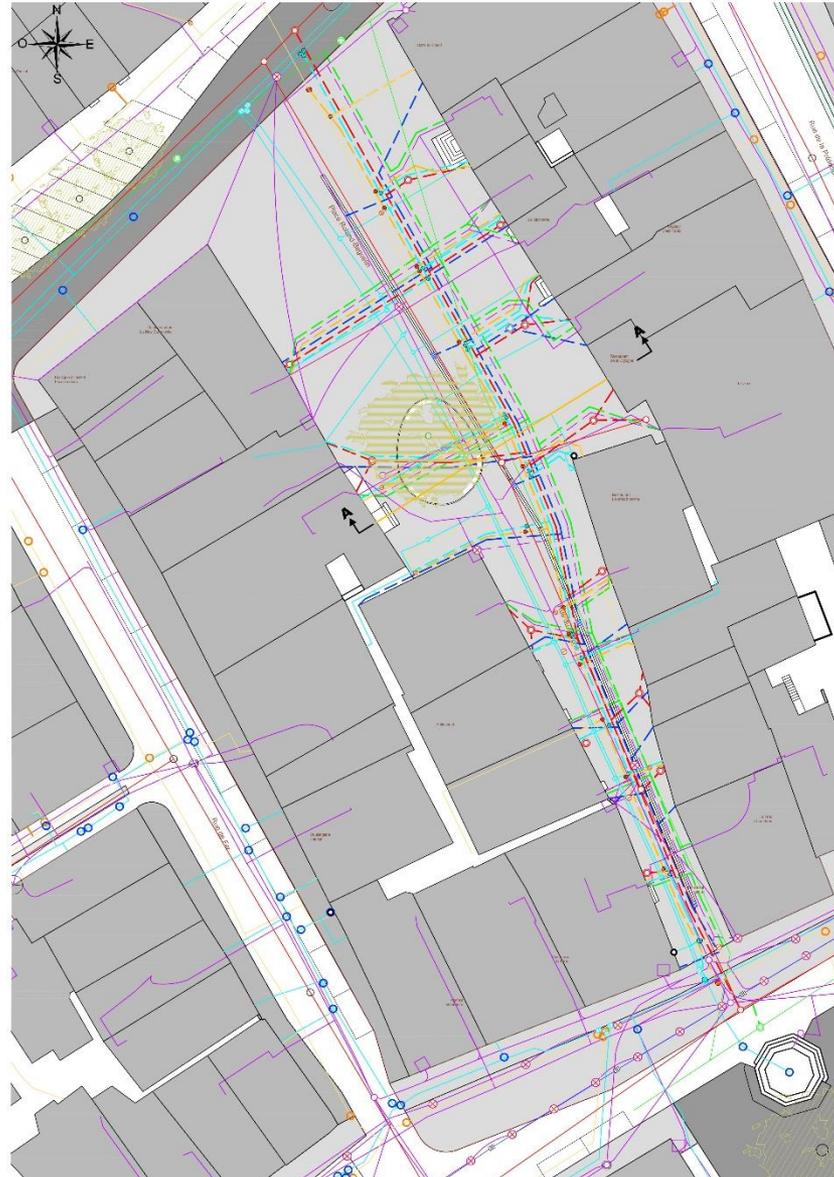
# Projet lauréat

## réseaux souterrains

### LEGENDE

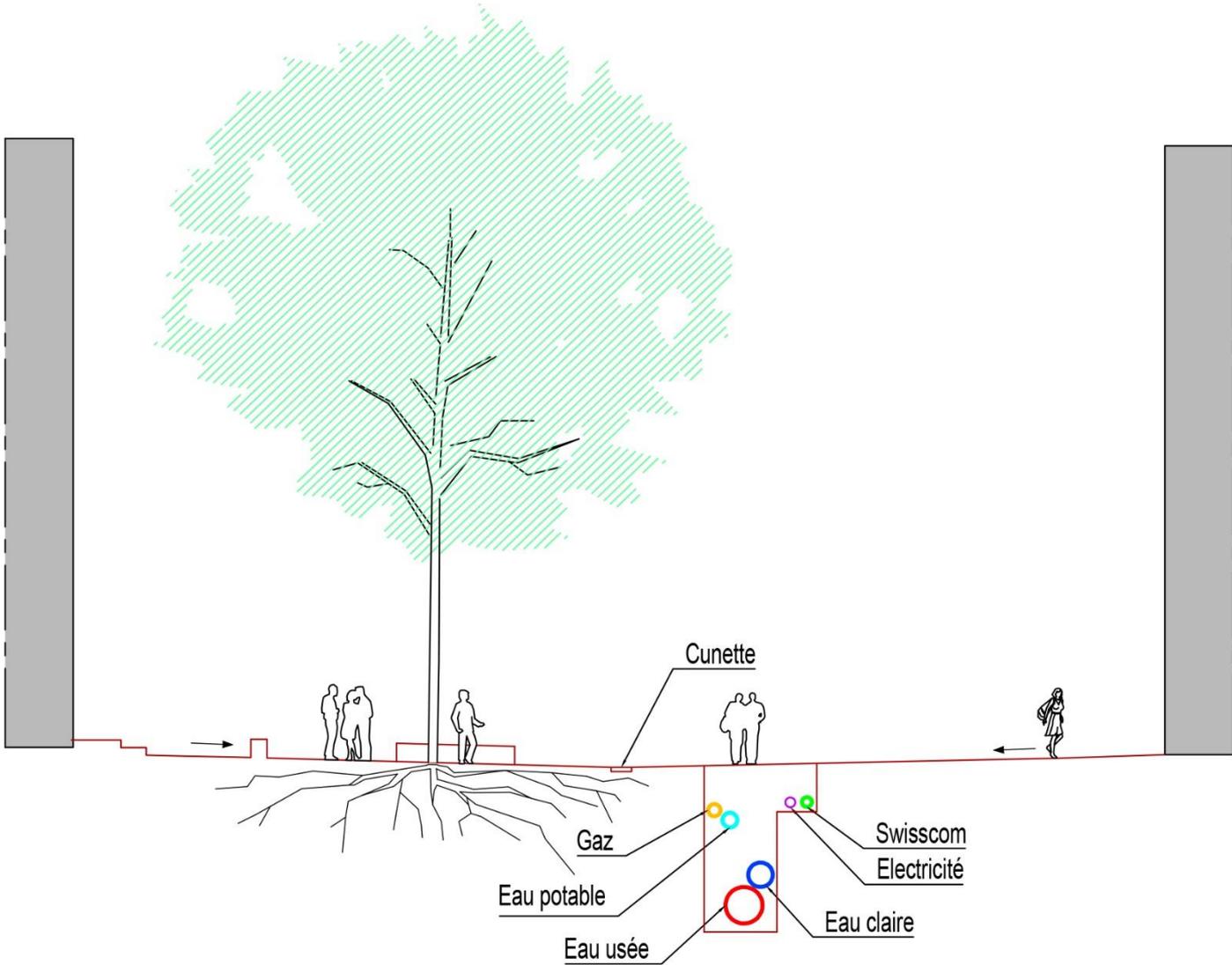
Collecteur/ch. EU  
 Collecteur/ch. EC  
 Grille  
 ESP / Borne hydrant  
 ESP / Vanne réseau  
 ESP / Vanne privé  
 Gaz / Vanne réseau  
 Gaz / Vanne privé  
 Electricité/ch.  
 Candélabre  
 Swisscom/ch.

Existant	Projet



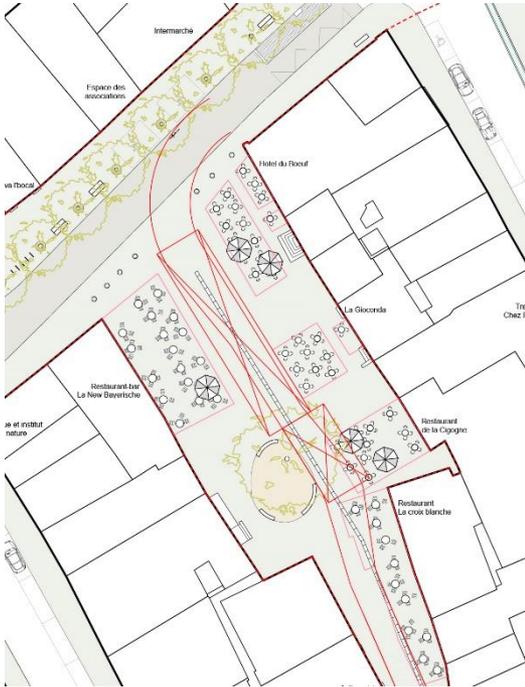
# Projet lauréat

réseaux souterrains



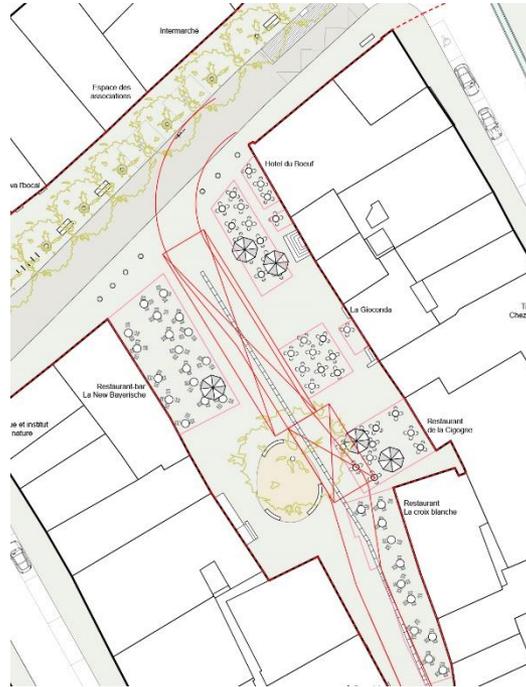
# Projet lauréat

## accessibilité des véhicules d'urgence



**temps 1**

Aménagement conforme aux  
normes actuelles



**temps 2**

Aménagement conforme aux  
normes actuelles



**temps 3**

Aménagement conforme aux  
normes actuelles

# Projet lauréat



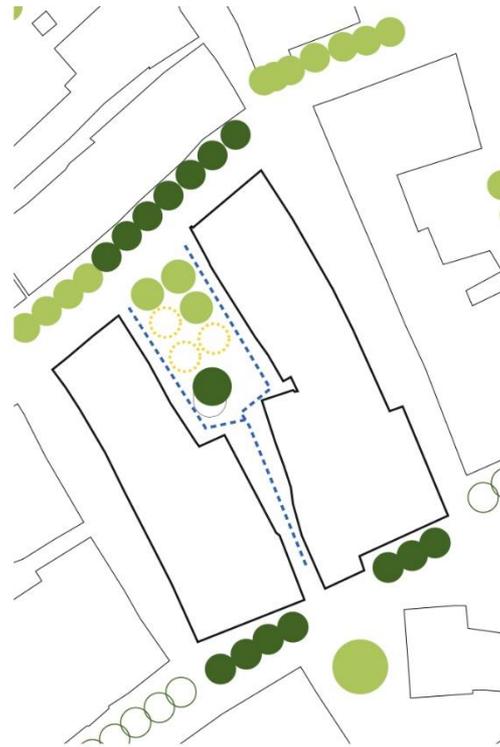
# Variante 1

## 2 grands arbres, dont un déjà existant au départ



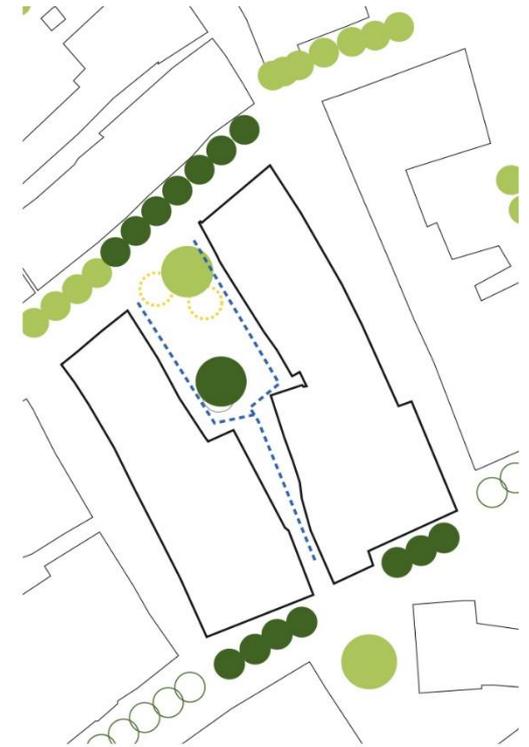
- arbres existants
- arbres plantés (+15)
- arbres abattus (-4)
- - nouveaux services

temps 1



- arbres existants
- arbres plantés au temps 1 (15)
- arbres abattus (-3)

temps 2



- arbres existants
- arbres plantés au temps 1 (15)
- arbres abattus (-2)

temps 3

# Variante 1

temps 3



# Variante 1

## temps 1 - réseaux souterrains

### LEGENDE

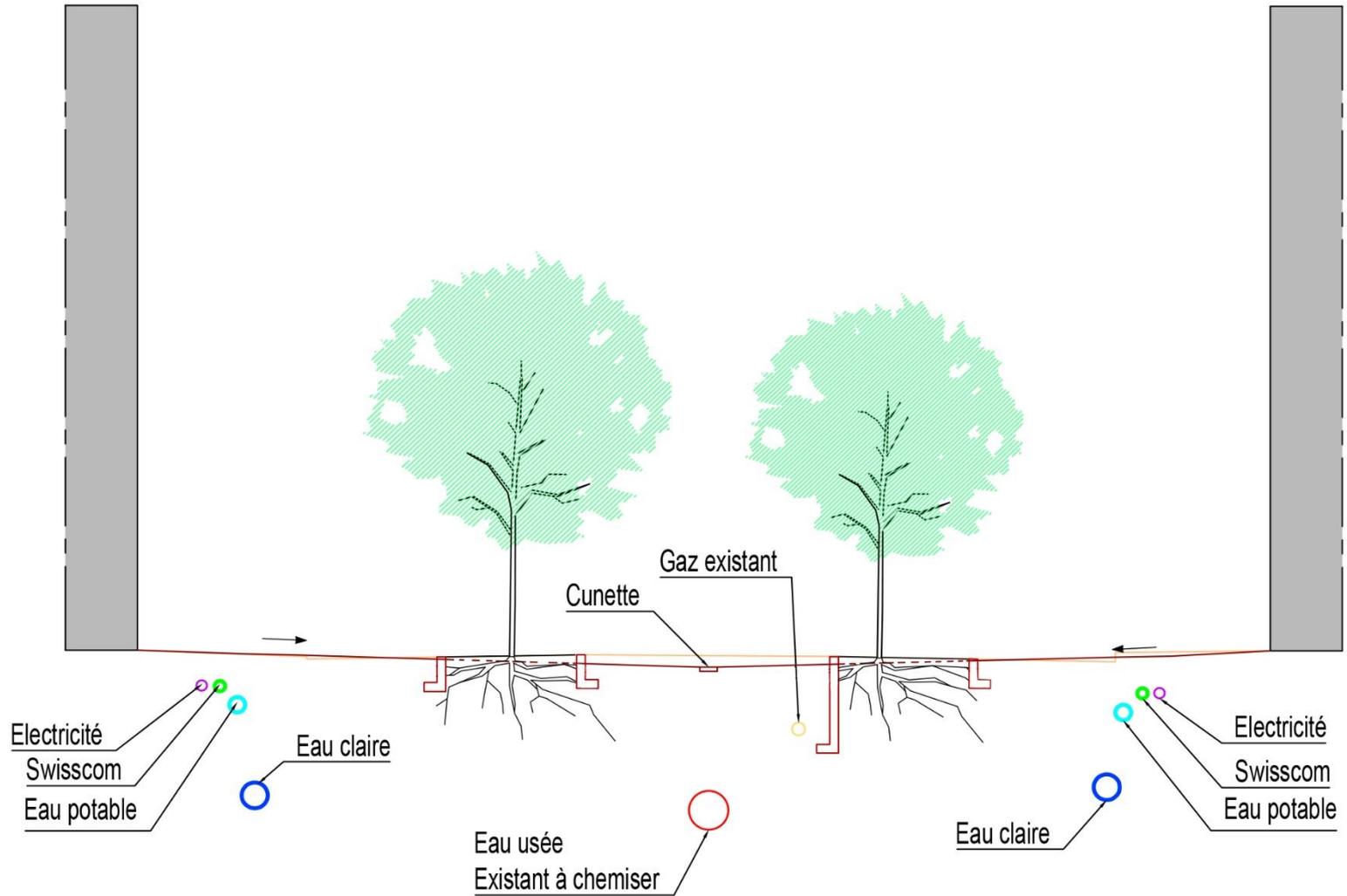
Collecteur/ch. EU  
 Collecteur/ch. EC  
 Collecteur chemisé  
 Grille  
 ESP / Borne hydrant  
 ESP / Vanne réseau  
 ESP / Vanne privé  
 Gaz / Vanne réseau  
 Gaz / Vanne privé  
 Electricité/ch.  
 Candélabre  
 Swisscom/ch.

Existant	Projet



# Variante 1

réseaux souterrains



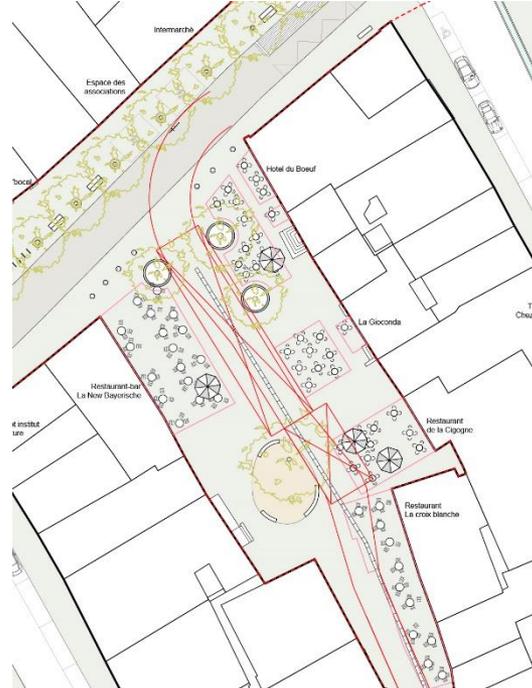
# Variante 1

## accessibilité des véhicules d'urgence



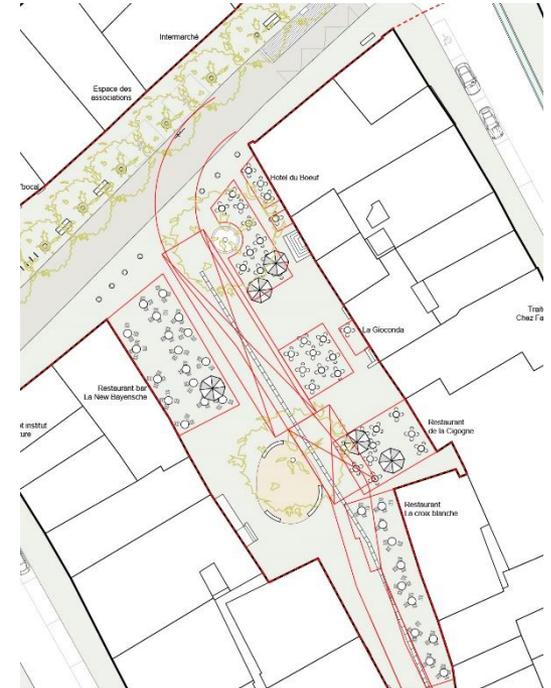
### temps 1

La conservation des 6 arbres existants gêne considérablement l'accès à certains bâtiments avec le camion-échelle.



### temps 2

La conservation des 3 arbres existants gêne l'accès à certains bâtiments avec le camion-échelle.



### temps 3

Aménagement conforme aux normes actuelles

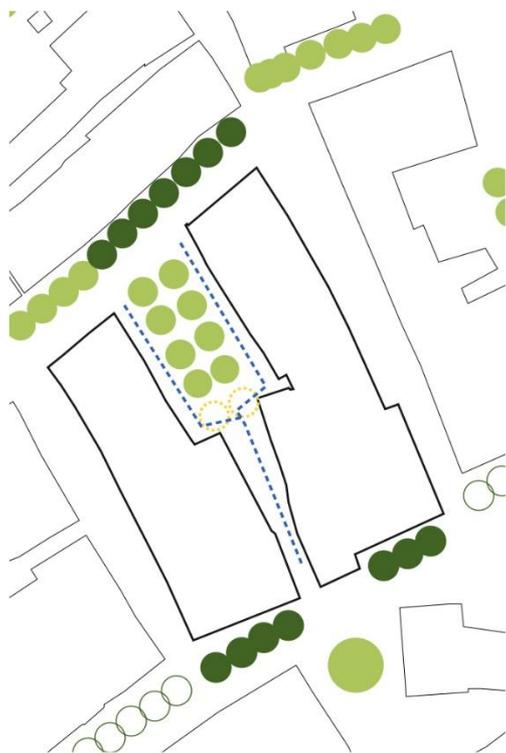
# Variante 1

temps 3



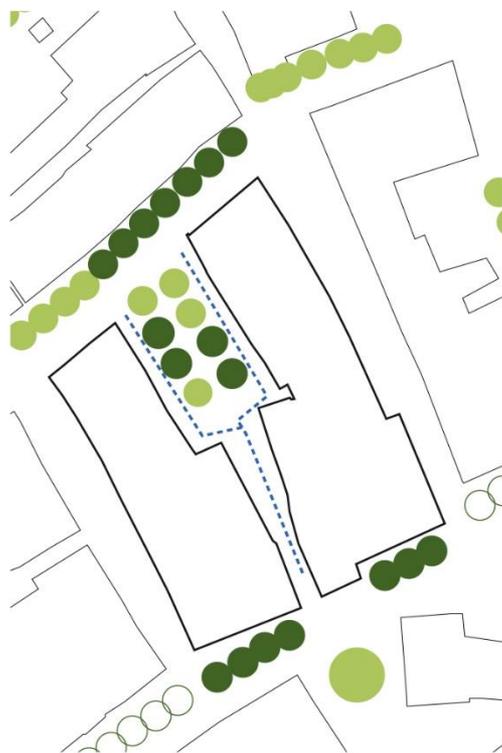
# Variante 2

Remplacement progressif des dix arbres existants, en les laissant le plus longtemps possible, avec remplacement par huit arbres selon la configuration actuelle



- arbres existants
- arbres plantés (+14)
- arbres abattus (-2)
- - nouveaux services

temps 1



- arbres existants
- arbres plantés (+4)

temps 2



- arbres existants
- arbres plantés (+4)

temps 3



# Variante 2

## réseaux souterrains

### LEGENDE

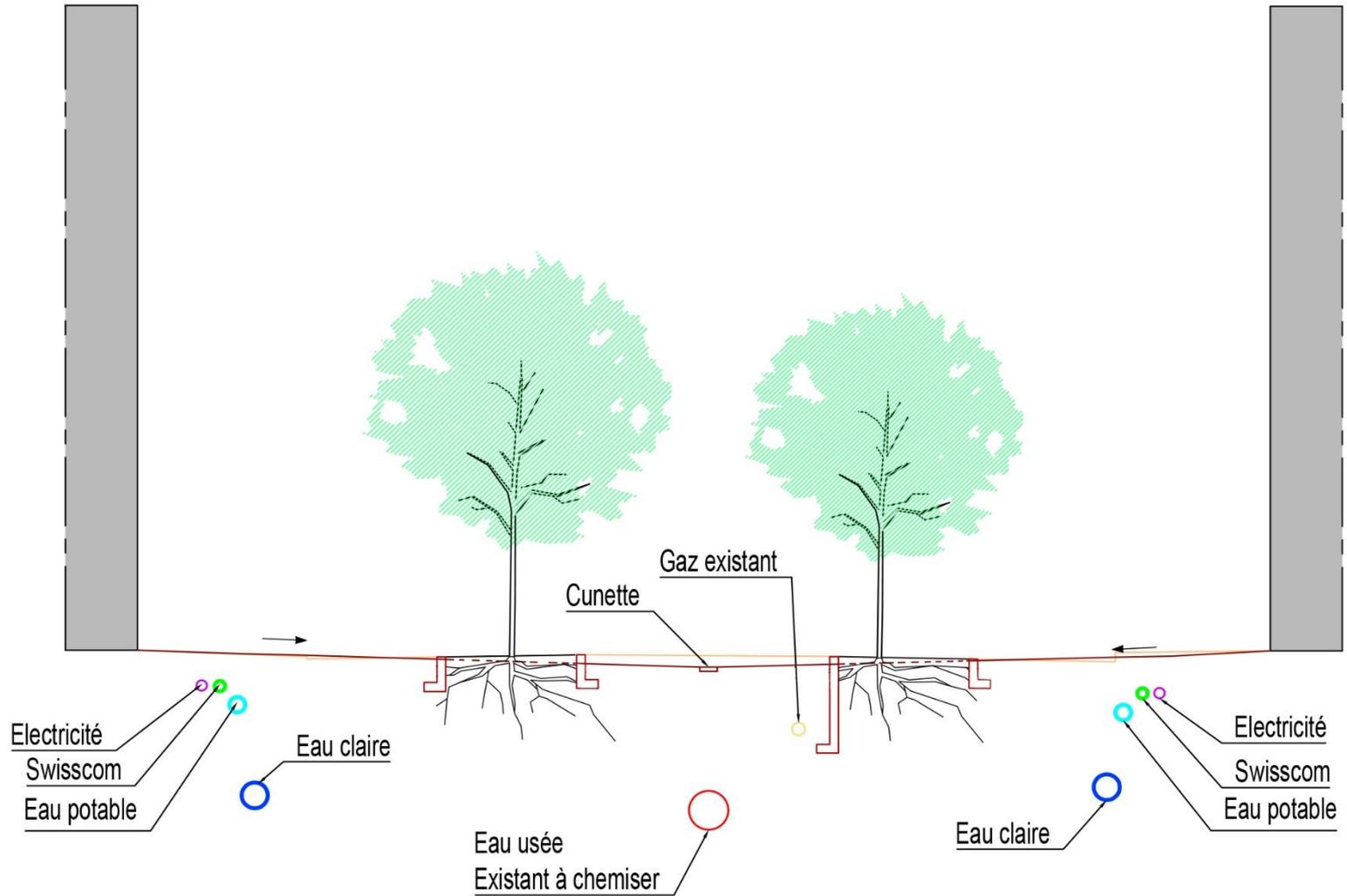
Collecteur/ch. EU  
 Collecteur/ch. EC  
 Collecteur chemisé  
 Grille  
 ESP / Borne hydrant  
 ESP / Vanne réseau  
 ESP / Vanne privé  
 Gaz / Vanne réseau  
 Gaz / Vanne privé  
 Electricité/ch.  
 Candélabre  
 Swisscom/ch.

Existant	Projet



# Variante 2

réseaux souterrains



# Variante 2

## accessibilité des véhicules d'urgence



### temps 1

La conservation des 8 arbres existants gênent considérablement l'accès à certains bâtiments avec le camion-échelle.



### temps 2

La conservation des 4 arbres existants et la replantation de 4 nouveaux arbres gênent considérablement l'accès à certains bâtiments avec le camion-échelle.



### temps 3

La replantation de 8 nouveaux arbres gênent considérablement l'accès à certains bâtiments avec le camion-échelle.

# Variante 2

temps 3



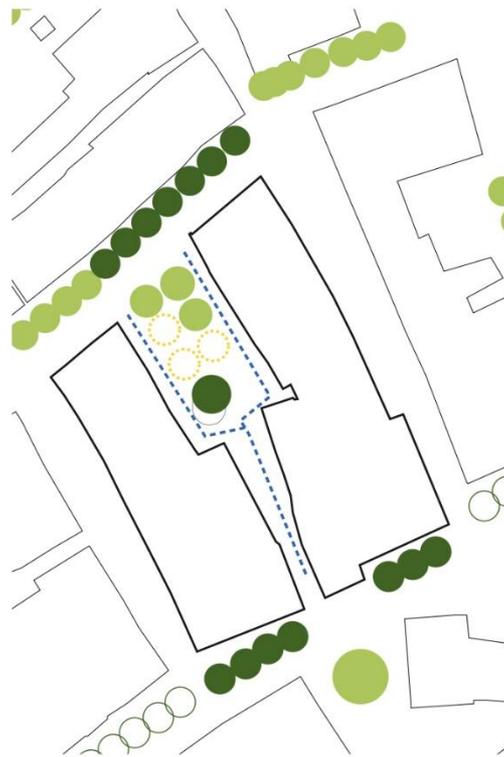
# Variante 3

## Un grand arbre au sud, et un groupe d'arbres au nord



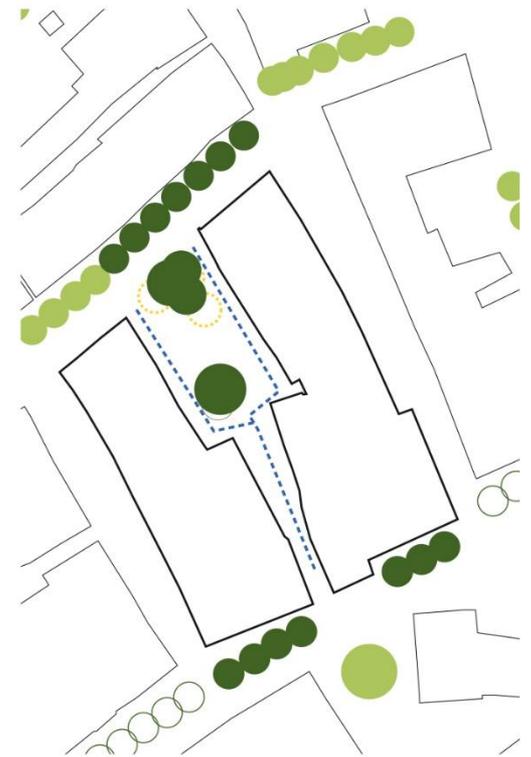
- arbres existants
- arbres plantés (+15)
- arbres abattus (-4)
- - nouveaux services

temps 1



- arbres existants
- arbres plantés au temps 1 (15)
- arbres abattus (-3)

temps 2



- arbres existants
- arbres plantés (+3)
- arbres abattus (-3)

temps 3

# Variante 3

temps 3



# Variante 3

## temps 1 - réseaux souterrains

### LEGENDE

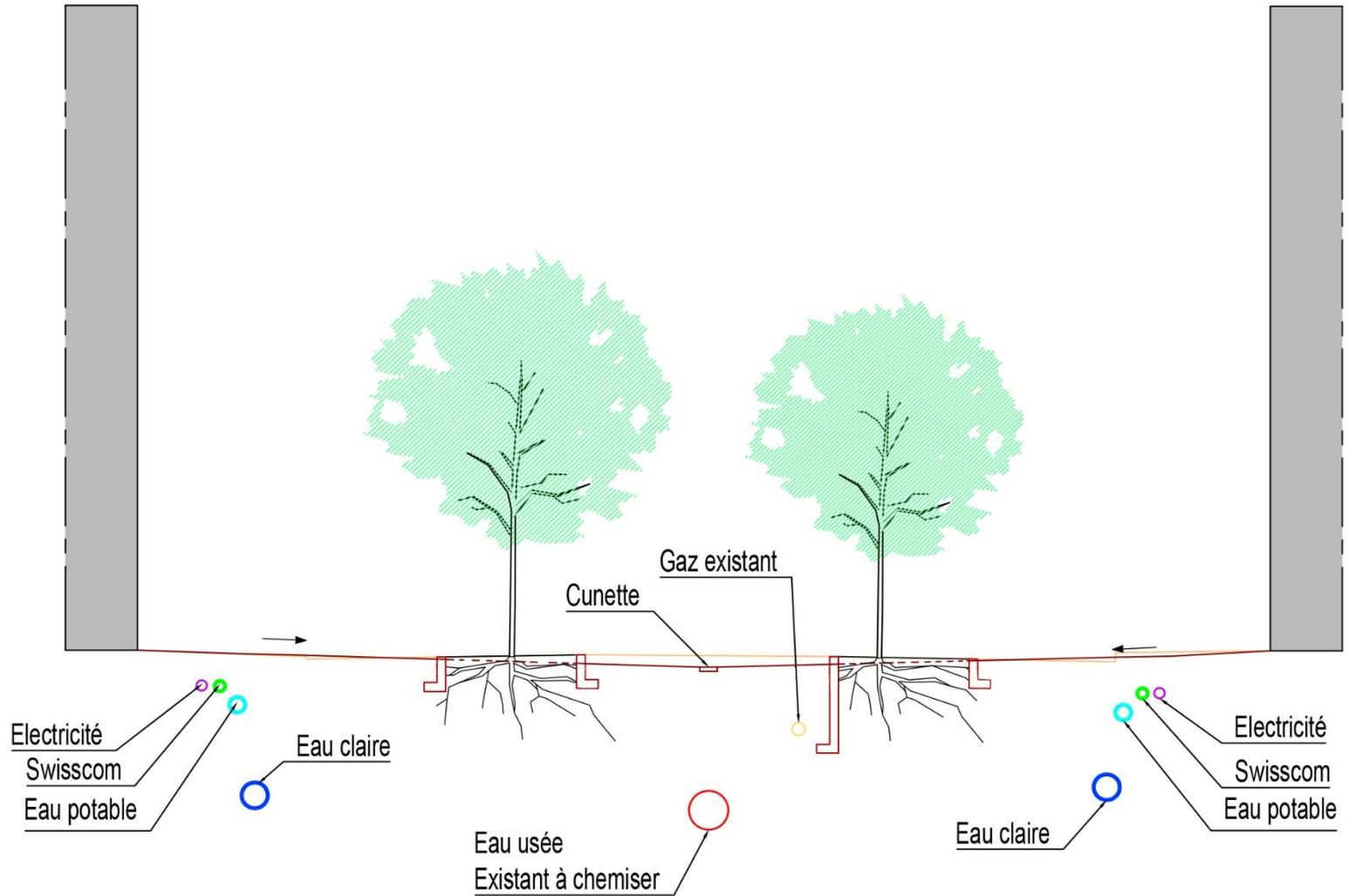
Collecteur/ch. EU  
 Collecteur/ch. EC  
 Collecteur chemisé  
 Grille  
 ESP / Borne hydrant  
 ESP / Vanne réseau  
 ESP / Vanne privé  
 Gaz / Vanne réseau  
 Gaz / Vanne privé  
 Electricité/ch.  
 Candélabre  
 Swisscom/ch.

Existant	Projet



# Variante 3

réseaux souterrains



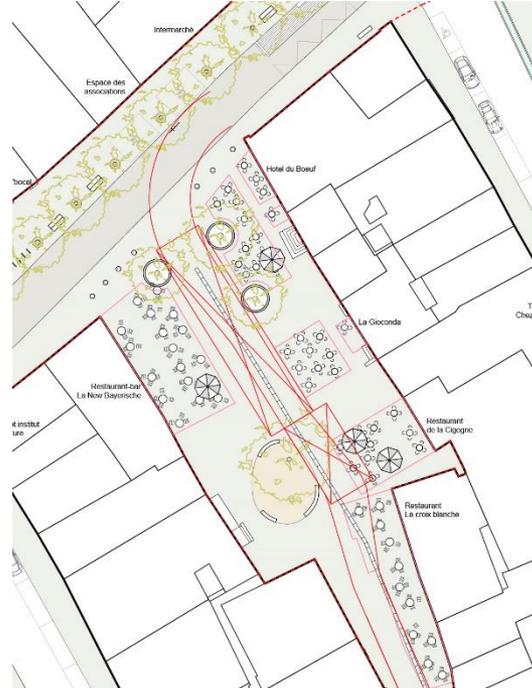
# Variante 3

## accessibilité des véhicules d'urgence



### temps 1

La conservation des 6 arbres existants gênent considérablement l'accès à certains bâtiments avec le camion-échelle.



### temps 2

La conservation des 3 arbres existants gênent l'accès à certains bâtiments avec le camion-échelle.



### temps 3

Aménagement conforme aux normes actuelles

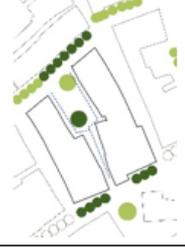
# Variante 3

temps 3



## **7. Discussion sur les variantes sur la base de tableaux d'évaluation**

# Variantes d'aménagement pour le périmètre de projet restreint

<p><b>projet lauréat du MEP Aménagement de la Place Roland-Béguelin</b>          Place R. Béguelin : Un grand arbre          Rue de l'Hôpital : Sept arbres supplémentaires          Rue du 23-Juin : Sept arbres supplémentaires</p>		
<p><b>variante 1</b>          Place R. Béguelin : 2 grands arbres, dont un existant, mais avec maintien de la plupart des existants le plus longtemps possible          Rue de l'Hôpital : inchangé MEP          Rue du 23-Juin : inchangé MEP</p>		
<p><b>variante 2</b>          Place R. Béguelin : remplacement progressif des arbres avec maintien le plus longtemps possible          Rue de l'Hôpital : inchangé MEP          Rue du 23-Juin : inchangé MEP</p>	<p>Principe de base :           Tout ou partie des arbres existants sont maintenus à court terme et enlevés en cas de besoin avéré (état de santé, question de sécurité notamment)</p>	
<p><b>variante 3</b>          Place R. Béguelin : grand arbre au Sud, groupe d'arbres au Nord avec maintien des arbres le plus longtemps possible          Rue de l'Hôpital : inchangé MEP          Rue du 23-Juin : inchangé MEP</p>		

## **8. Conclusion**

Par Nathalie Luyet et le Département UETP